

2009 – 2, n° 95

Cahiers de lexicologie

Cahiers publiés par le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique
(LDI, université Paris 13 – Université de Cergy-Pontoise – CNRS)

PARIS
EDITIONS CLASSIQUES GARNIER
2009

COMPARAISON HYPOTHÉTIQUE, MISE À DISTANCE,
ET REFORMULATION : ÉTUDE DIACHRONIQUE
ET POLYPHONIQUE DU MARQUEUR COMME QUI DIRAIT**

The aim of this paper is to propose a semantic explanation of the French marker comme qui dirait, beginning with a diachronic study. The approach used is that of polyphony, evidentially (as J.-C. Anscombre, 2005; P. Dendale and D. Coltier, 2004), and reformulation (E. Roulet, 1987 and C. Rossari, 2000). Special mention is made of C. Fuchs' (2007) study of this expression, where the author proposes a largely syntactic analysis of how it is used in contemporary French. Taking a large corpus, from the fourteenth century to the present day, we can observe that, initially, the expression has the value of a hypothetical comparative such as si comme l'en droit / comme + qui + droit meaning comme si l'on disait. Later, the expression acquires a reformulative value meaning, c'est-à-dire. It is finally used as a polyphonic marker with a distancing effect. After the diachronic analysis, the focus is on a semantic analysis of how the expression is used in contemporary French. It is very often used, nowadays, in spoken French, to mark a distance with what the speaker is saying. The aim is then to determine what the role of the speaker is in the case of comme qui dirait by comparing it with other evidential markers such as comme on dit, c'est un fait bien connu, analysed in J.-C. Anscombre (2005).

Introduction

Il existe plusieurs marqueurs en comme faisant référence à la parole d'autrui, qu'elle soit virtuelle ou effective, tels que *comme on dit* étudié par exemple par

* Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche HUM 2007-60060/FILO du *Ministerio de Ciencia e Innovación*, Espagne.

** Nous remercions Jean-Claude Anscombre pour son aide précieuse et ses corrections. Nous tenons également à remercier Amalia Rodríguez Somolinos et Maria Marta Garcia Negroni pour leurs suggestions.

J.-C. Anscombre (2005), *comme dirait l'autre* ou *comme quoi* étudié par F. Lefeuve (2003a et b). Nous nous pencherons ici sur le marqueur *comme qui dirait* dont le sens contemporain ne semble pas compositionnel. On peut ainsi se demander s'il y a toujours une marque de comparaison sous le *comme*, à qui fait référence le pronom sujet *qui*, ou pourquoi le verbe se trouve conjugué au conditionnel, alors que l'espagnol, par exemple emploie l'indicatif dans cette locution (*como quien dice*). Sa place dans l'énoncé est également surprenante : parfois au milieu de l'énoncé, en incise – nous sommes, *comme qui dirait*, voisins – d'autres fois en position détachée frontale ou plus souvent finale – *Une dispute sexuelle ? – Non, non, plutôt de la politique, comme qui dirait*.

J. Authier-Revuz (1995, I : 115) commente rapidement la forme de ce marqueur « [...] où le jeu de l'indétermination et du conditionnel produit une valeur d'approximation dans la nomination proche de *pour ainsi dire* ». Elle parlera plus tard d'une forme figée marquant l'écart à un dire non adéquat (2 : 649), C. Fuchs (2007) a consacré un article à ce marqueur en français contemporain. L'étude s'avère très intéressante dans la mesure où elle procède à une analyse syntaxique exhaustive des contextes où se trouve le marqueur. Il y aurait, d'après l'auteur, deux schémas de base : le premier correspondant à une relation d'identification – *La sacristie c'est comme qui dirait les cabinets de la maison du seigneur* – le second à un schéma d'existence-localisation – *Il y a comme qui dirait un bug dans ce programme*. À l'intérieur de ces deux schémas, C. Fuchs propose une analyse syntaxique de six sous-schémas. Dans tous les cas, il y aurait sémantiquement une analogie énonciative, « la locution articule l'énonciation effective à une énonciation imaginée », et une approximation « elle introduit une distance par rapport à l'élément X qu'elle focalise, d'où diverses valeurs d'approximation ». Cependant, nous ne voyons pas clairement quelle signification attribuer au marqueur, qui déterminerait les instructions qui lui sont attachées.

Or, l'étude diachronique de *comme qui dirait* permet d'expliquer son sens contemporain et dévoile certaines traces sémantiques apparaissant sous le marqueur. En outre, une analyse polyphonique permettra de comprendre le rôle du locuteur et des énonciateurs dans son fonctionnement énonciatif. Notre thèse consistera à défendre l'existence en diachronie de trois valeurs, le français contemporain ne présentant pratiquement plus que la dernière d'entre elles.

La théorie de la polyphonie présente la langue comme une cristallisation de points de vue mettant en scène plusieurs discours dans un seul énoncé. O. Ducrot (1984 : 169) établit une distinction entre le locuteur et les énonciateurs, tous deux étant des entités théoriques. Le locuteur serait l'instance responsable de l'application d'un énoncé à un contexte linguistique donné. Quant aux énonciateurs, ils représenteraient les différents points de vue que met en scène le locuteur. Le locuteur peut s'identifier aux énonciateurs, leur donner son accord – sans s'identifier avec eux pour autant – ou se distancier d'eux¹.

1 O. Ducrot (1984 : 205-208).

Partant de la théorie de la polyphonie, J.-C. Anscombre (1990, 2005, 2006a et b) aborde la notion de ON-Locuteur. Le ON-Locuteur représente le point de vue d'une communauté linguistique² et apparaît clairement dans des locutions telles que *on dit que, comme on dit*...

Notre travail s'inspire principalement des études sur les marqueurs médiatisés comme celles de Z. Guentcheva (1996), P. Dendale et L. Tasmowski (1994), P. Dendale et D. Coltier (2004), ou J.-C. Anscombre (1994, 2005). Les marqueurs médiatisés indiquent les sources du locuteur : dans certains cas, tel ou tel point de vue est représenté comme n'étant pas assumé, étant donné que ce qu'il transmet ne provient pas d'une expérience personnelle – *comme on dit, comme dirait l'autre*. Dans d'autres cas, le locuteur se présente comme étant à l'origine de son discours – *selon moi*.

Nous partons d'un vaste corpus constitué à partir de la base de données FranText, du Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl, et d'occurrences trouvées en ligne sur Google, depuis le xiv^e siècle jusqu'à nos jours.

Il s'agira donc de voir l'évolution syntaxique et sémantique du marqueur, partant de l'hypothèse qu'il existe trois valeurs : en ancien, moyen français et français pré-classique la valeur est compositionnelle, équivalant à « X c'est comme si on disait Y ». Il s'agit d'une *comparaison hypothétique*. À partir du xviii^e siècle apparaissent deux nouvelles valeurs, *comme qui dirait*, opère une reformulation du même type que *c'est-à-dire*. *Comme qui dirait*, est un marqueur adverbial de mise à distance atténuant le mot qu'il introduit. Il n'y a plus de reformulation et l'aspect comparatif a disparu. Depuis le xx^e siècle, *comme qui dirait*, cède la place à *comme qui dirait*, et pratiquement toutes les occurrences correspondent de nos jours au marqueur de mise à distance. D'ailleurs, l'article de C. Fuchs (2007) présente 76 occurrences dont seulement deux ou trois semblent des cas de reformulation.

Une fois la classification expliquée, nous proposerons une série de critères et de propriétés linguistiques permettant de confirmer la distinction des trois valeurs.

1. Analyse diachronique du marqueur

1.1. Les mots du marqueur

Nous reprendrons l'explication de C. Fuchs (2007) pour le terme « *comme* ». Il s'agit en effet d'un adverbe de phrase chevillant deux énonciations. Cependant, le *comme* présent dans *comme qui dirait*₁ et *comme qui dirait*₂ possède une valeur comparative.

2 J.-C. Anscombre (2005a) signale que l'*opinion publique* de A. Berrendonner (1981) semble correspondre à la *communauté linguistique* chez H. Putnam (1975).

(1) « Les premiers dient du tout generalement que il n'en est nulle bonne; prementement, car toute edeleccion est generacion, c'est a dire, fins et passement de aucune chose sensible en nostre nature. Et nulle generacion n'est de la condicion des fins, si comme l'en droit que nulle edificacion n'est la maison. » (Orsme, *Le livre de ethiques d'Aristote*, Livre IV, 1370, p. 400)

Ici le locuteur compare deux énonciations : *dire nulle generacion n'est de la condicion des fins* c'est comme si on disait que *nulle edificacion n'est la maison*.

De même, *comme qui dirait*, présente un *comme* qui possède encore des traits comparatifs :

(2) « Lorsque le sable marin est à une certaine distance de la mer, il n'y retourne plus; les vents s'en emparent, et en forment de petites montaignes, connus sous le nom de dunes; c'est de ce mot celtique dun, qui signifie sable, que s'est formé le nom de Dunkerque, *comme qui dirait* église des sables, parce que le premier monument de cette ville fut une église qui s'élevait au milieu des dunes. » (Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la nature*, t. II, 1814, p. 230)

Nous verrons par la suite que *comme qui dirait*, contrairement à *comme qui dirait*, est remplaçable par *c'est-à-dire*. Il reste dans ce marquage une idée de comparaison : le nom de Dunkerque signifie la même chose qu'église des sables / *dire Dunkerque*, c'est comme si on disait *église des sables*. Dans ce cas-là, nous avons *X comme qui dirait*, Y, où Y est une glose de X.

En revanche, *comme qui dirait*, marqueur d'atténuation, ne possède plus le trait comparatif et le terme « comme », ainsi que le propose C. Fuchs (2007), serait une cheville unissant deux énonciations. Ainsi dans l'occurrence suivante, il n'y a plus une comparaison entre deux éléments :

(3) « — vous vous rappelez ben Louise, ma femme?
 certainement que je me la rappelle.
 — oh ben, alle m'a chargé d'eune chose pour vous.
 — quelle chose?
 — eune... eune... *comme qui dirait* eune confession... »
 (Guy de Maupassant, *Contes et nouvelles*, t. II, 1886, p. 658)

Quant à *qui*, C. Fuchs (2007) signale que le pronom relatif possède en particulier dans cette locution un fonctionnement d'indéfini. Il est intéressant de noter que le sujet du verbe *dirait* a varié jusqu'au XVII^e siècle alternant entre *on/en/ce/qui*.

En ancien français, le pronom relatif *qui* sans antécédent pouvait avoir une valeur hypothétique équivalente à « si on » : « Un emploi spécial de *qui* mérite d'être signalé : suivi du conditionnel, il a parfois le sens de *si on* ». L. Foulet (1966 : 177), O. Bertrand (2003 : 386), dans son étude diachronique du pronom indéfini *qui*, ajoute que l'interprétation hypothétique apparaît souvent lorsque le verbe est au conditionnel ou au subjonctif.

P. Ménard (1994 : 79) rappelle de plus que le pronom relatif *qui* sans antécédent était employé avec la valeur générique de « tout homme qui, tous ceux qui, quand on, si l'on », comme dans le proverbe :

« Qui peut attendre, tout vient à bien, »
 (Nicot, *Thresor de la langue françoise*, 1606)

En français contemporain, le *qui* apparaissant dans cette locution est paraphrasable par *si (l')on*, s'agissant effectivement d'un indéfini à valeur générique, faisant référence ici à la communauté linguistique du locuteur.

Quant à *dirait*, C. Fuchs (2007) signale que le verbe instaure une situation d'énonciation imaginaire et propose comme paraphrase « quiconque dirait, s'il était à ma place d'énonciateur ». Nous ajouterons, reprenant les termes de P.-P. Haillet (2002), qu'il s'agit d'un *conditionnel d'hypothèse* où le point de vue est mis à distance et représenté comme attribué à une instance distincte, imaginaire. Nous verrons dans les exemples proposés qu'en moyen français il y a une alternance entre l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel du verbe *dire* : *comme qui dirait*, *comme si l'on disait*.

2. Évolution du marqueur. Critères linguistiques et propriétés

2.1. Comme qui dirait, la comparaison hypothétique

Le marqueur *comme qui dirait* a en fait connu trois valeurs. *Comme qui dirait*, n'a pas une forme figée et se présente sous différentes variantes vers le milieu du XIV^e siècle. Certaines formes sont similaires à *comme qui dirait* dans la mesure où elles ont un verbe de dire précédé de (*aussi*) *comme* et qu'elles introduisent un discours rapporté virtuel, n'ayant pas été matériellement tenu. Ainsi, la forme *aussi com (de) dire vousist / aussi com dire vousist on* apparaît en moyen français, vers 1355.

(4) « Ecclesiasticum vers
 Ou li sage fait question,
 A savoir, se fu onques hom
 Qui les jours du siecle nombrer
 Peust ou les seüst compter,
Aussi com de dire vousist
 Que nul a ce ne soufist,
 Car nullement estre comptes
 Ne pueent ne estre nombres. »
 (Guillaume de Deguileville, *Pelerinage de l'âme*, 1355-1358, p. 302, *Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl*, Cd-Rom, Champion électronique)

(« [...] le sage pose la question de savoir s'il y a jamais eu un homme qui puisse énumérer les jours du siècle ou qui sache les compter. Comme si on voulait dire que personne n'en est capable, car ils ne peuvent être ni comptés ni énumérés. »)

(5) « Un ter conseiller par droit
Com Aaron estre devoit

Qui un femail avoit assis
Et affichie dessus son pis
Que racional on disoit

Ou que tel escripture avoit :

Discretion et jugement,
Verte et doctnement,

Aussi com dire voustist on,

Tout évesque com Aaron

Devera estre tresbon jougeur

Et véritable conseiller... »

(Guillaume de Deguileville, *Pèlerinage de l'âme*, 1355-1358, p. 257, *Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl*. Cd-Rom, Champion électronique)

(« Discretion et disceament, vérité et doctrine, comme si on voulait dire, tout evyque doit être, comme Aaron, un tres bon juge et un véritable conseiller. »)

Comme qui dirait, apparaîtrait surtout sous la forme (*si/ausssi*) comme qui dirait, mais également sous les formes (*si*) comme l'en dirait / *si* comme aucun dirait, comme celui qui dirait, comme se l'en disoit :

(6) « Et donques se elle estoit de figure pyramidé, comme peust estre un fust, il la diviseroit en pyramides. Et dire que pyramides sont divisés en pyramides et esperes en esperes, ce est chose de tout destraysonnable et est semblable comme se l'en disoit que glaives sont divisés en glaives et faucilles en faucilles. » (Oresme, *Le livre du ciel et du monde*, livre III, chap. XIII, 1370, p. 652)

(« Et dire que les pyramides sont divisées en pyramides et les sphères en sphères, c'est quelque chose de tout à fait déraisonnable et c'est comme si l'on disait que les glaives sont divisés en glaives et les faucilles en faucilles. »)

(7) « Il traicte une autre question; c'est a savoir, ou comme cause principal ou comme cause instrumentel; si comme l'en dirait que une espce occist et si est ce chose senz ame, ou comme l'en dirait que la main occist ou le sergent de celui qui le commande. » (Oresme, *Le livre de ethiques d'Aristote*, 1370, p. 314-315)

(« Il traite une autre question; à savoir, ou comme cause principale ou comme cause instrumentale, comme on dirait qu'une épée tue et pourtant c'est une chose sans âme, ou comme on dirait que la main tue ou le serviteur de celui qui donne l'ordre. »)

Comme qui dirait, apparaîtrait donc vers la moitié du XIV^e siècle et est employé jusqu'au XVIII^e siècle, sa fréquence diminuant en français classique. Ce marqueur se trouve entre

deux segments : *X* comme qui dirait, *Y* et établit une comparaison hypothétique, paraphrasable très facilement – sa lecture étant compositionnelle – par *X* c'est comme si on disait *Y*. Le marqueur introduit toujours un complément d'objet direct sous forme d'un substantif (10), d'une proposition subordonnée complétive (11, 12, 13) ou d'un discours direct virtuel (8), (9) :

(8) « Et s'il est mauvais, qu'a-il autre chose, sinon ceste frivole absolucion : Je ne say ce qui est à lier ou deslier en toy, veu que je n'ay nul usage des clefs; mais si tu le mérites, je t'absous ?

Et autant en pourroit, je ne dy pas un lay, pourtant que cela les irriteroit trop fort, mais un Turc ou un diable. Car cela vaut autant comme qui dirait : Je n'ay point la parole de Dieu, qui est la certaine regle de lier ou deslier; mais l'autorité m'est donnée de t'absoudre, si tu le mérites ainsi. »

(Calvin, *Institution de la religion chrestienne* : livre troisième, livre III, chap. IV, 1560, p. 121-122)

(9) « Car ce peché ne peut ce me semble estre qu'un peché premedité, puis que c'est comme qui dirait : Seigneur, bien que cela vous déplaise je ne laisseray pas de le faire. »

(Arnaud d'Andilly Robert, *Le Chemin de la perfection* [trad.], chap. XII, 1659, p. 619)

(10) « Car qui est celui qui ne seant la calamité des pauvres marz, non seulement au moyen des enfans supposez, mais encor des mauvaises complexions, obstinations, mentes, vindications, caquet, baveries, et dix mil autres imperfections de leurs femmes, plus odieuses à souffrir qu'à les reciter et produire ? De façon que ce mot de femme est à d'aucuns marz autant gracieux, comme qui dirait un ours, un dragon, un loup, un tigre, une panthere, ou un griffon, qui sont bestes desquelles les hommes ne s'approchent sans le grand danger de leur vie. »

(Estienne Charles, *Paradoxes*, 1561, p. 198-199, Contre celui qui lamente la mort de sa femme, Declamation XX, Que la femme morte est chose utile à l'homme.)

(11) « Mais comme il est ridicule de dire qu'il n'est pas encore temps, ou que le temps est passé de se guerir le corps, ainsi il est ridicule de dire que le temps de philosopher, c'est à dire de se guerir l'esprit, ne soit pas encore venu, ou qu'il soit passé; puis que c'est justement comme qui dirait qu'il n'est pas encore temps, ou que le temps est passé d'estre heureux. Il est étrange qu'on perde ainsi malheureusement le temps, et qu'on ne s'applique pas à ce qui sert autant aux riches, comme aux pauvres, et qui estant négligé, nuit autant aux jeunes qu'aux vieux. »

(Bernier François, *Abrégé de la philosophie de Cassendi*, livre I, chap. I, 1684, p. 62)

3

Nous parlons de comparaison hypothétique dans la mesure où *X* marqueur *Y* compare de façon hypothétique l'énonciation de *X* à celle de *Y*. Il s'agit d'une comparaison en *comme si* : Dire *X* c'est comme si on disait *Y*.

si comme qui dirait que l'iz font ensemble communications et marchandises et que l'iz prennent choses en deposit et baillent et les rendent et quelzconques teles autres choses. »

(Oresme, *Le livre de ethiques d'Aristotele*, livre X, 1370, p. 526)

« Car si quelque un leur attribuant des operations justes, cela semblerait une dérision; comme si l'on disait qu'ils s'entendent entre eux et marchandent et qu'ils prennent des choses en dépôt, les reçoivent et les rendent et des choses dans ce genre. »

(13) « Si Dieu est exempt de passion, comme croyent tous les bons esprits, n'est-ce pas estre ignorant, et superstitieux, de penser qu'il soit agité de colere, et de vengeance. Ce qu'atram suppose que nous depeignons Dieu fureux, cruel, et plein de trouble, ce qui est aussi faux, comme qui dirait que le blanc est noir, ou que le ciel n'est pas le ciel; »

(Mersenne, *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*, 1624, p. 587-588)

Dans toutes ces occurrences, le marqueur introduit un complément d'objet direct. Il s'agit d'une comparaison hypothétique entre X et Y : ainsi en (11), dire qu'il n'est plus temps de philosopher (X), et Y – dire que le temps est passé d'être heureux. Le locuteur est responsable de la comparaison entre X et Y, mais non du contenu de Y. Le locuteur met en scène un énonciateur E₁, une hypothétique communauté linguistique énonçant Y, à qui il ne donne pas son accord et rejette son point de vue. D'ailleurs, la plupart des occurrences présentent un X explicitement critiqué ou présenté comme déraisonnable ou faux. Ce que fait le locuteur c'est de comparer ce X avec un discours hypothétique également faux. Ainsi, l'occurrence (6) qualifie X de chose du tout déraisonnable et le compare à Y : *est semblable comme se l'en disoit que glaives sont divisez en glaives*. De même, dans l'occurrence (9) le locuteur parle en X d'un péché prémédité qu'il compare à l'hypothétique énonciation de Y : *Seigneur, bien que cela vous déplaise je ne laisseray pas de le faire*. En (11) le locuteur affirme qu'il est ridicule de dire que le temps de philosopher soit passé (X) et il compare cela à l'hypothétique énonciation de Y : dire que le temps est passé d'être heureux. Finalement, en (12) le locuteur qualifie X de dérision et le compare à l'énonciation de Y.

Toutes les occurrences de *comme qui dirait*, présentent une même structure polyphonique où le locuteur met en scène un énonciateur dont il rejette le point de vue. L'occurrence (13) en est un bon exemple : le marqueur introduit un discours rapporté hypothétique. Il s'agit d'un discours qui n'a pas été matériellement tenu. Le locuteur met en scène un énonciateur E₁, une hypothétique communauté linguistique, qui dit : *le blanc est noir, le ciel n'est pas le ciel*. Le locuteur ne lui donne pas son accord et rejette son point de vue. Le locuteur est responsable de la comparaison entre X et Y, entre *dependre Dieu fureux, cruel, et plein de trouble et dire que le blanc est noir*. Cependant, il n'est pas le responsable de Y, il montre ce point de vue qu'il rejette. La comparaison de Y avec X permet de rejeter X également.

A. Rodriguez Somolinos (2008) étudie une locution de l'ancien français, *quanses*, dont la signification est semblable à celle de *comme qui dirait*. En effet, une des possibles valeurs de *quanses* est celle d'introduire un discours rapporté à une instance distincte du locuteur, et à laquelle il s'oppose. Le discours rapporté n'a pas été tenu matériellement auparavant.

(14) « Sage apclastes Loemer —

leis dis fait bien a loer —

Mais Faburin que demandés

Que baceier par gab nomes?

Quant l'apclastes baceier,

De sens le volistes blasmer.

Ce doit estre quanses me die

«Cil a dit sens et cis folie" »

(*Partonopeu de Blois* [avant 1181, v. 2453])

(Vous avez traité Loemer de sage, ce qui est tout à fait louable. Mais pourquoi traitez-vous Faburin d'enfant par plaisanterie? Vous l'avez traité d'enfant, cela revient à mettre en cause son bon sens. C'est un peu comme si vous me disiez : « Celui-ci dit des choses sensées et l'autre des bêtises ».)

(cité dans R. Somolinos, 2008 : 17)

Comme l'explique A. Rodriguez Somolinos (2008 : 17), le marqueur n'introduit pas un énoncé qui a été tenu « *Quanses* explicite ici les sous-entendus que le locuteur du discours citant (L₁), le roi d'Irlande, déchiffre dans les paroles de Maruchin. Il permet par ailleurs de marquer le désaccord du locuteur avec ce point de vue qu'il attribue à l'alloucaire. »

Cette valeur de *quanses* a plusieurs points communs avec *comme qui dirait*. En effet, dans les deux cas il est fait allusion à une parole autre virtuelle, n'ayant pas été proférée. Dans le cas de *quanses*, il peut s'agir d'une parole fictive de l'interlocuteur. Dans l'exemple que nous venons de voir, nous serions face aux propos fictifs de Maruchin. Cependant, dans le cas de *comme qui dirait*, il est fait allusion à la parole qu'aurait pu tenir une communauté linguistique dans la situation donnée. En effet, le pronom relatif *qui* fait référence à cette communauté et le conditionnel reflète le fait que Y n'a pas été vraiment énoncé, mais aurait pu l'être. Ainsi, dans les occurrences (8) et (9) le locuteur compare X avec Y, ce dernier segment étant un discours rapporté virtuel : « Je n'ay point la parole de Dieu... » / « Seigneur, bien que cela vous déplaise je ne laisseray pas de le faire ». Cette énonciation est virtuelle dans la mesure où elle n'est pas présentée comme ayant été produite.

« Et autant en pourroit, je ne dy pas un lay, pourtant que cela les irriteroit trop fort, mais un Turc ou un diable. Car cela vaut autant comme qui dirait : Je n'ay point la parole de Dieu, qui est la certaine regle de l'ior ou desirer... »

« Car ce peché ne peut ce me semble estre qu'un peché premedité, puis que c'est comme qui dirait : Seigneur, bien que cela vous déplaïse je ne laisseray pas de le faire. »

Finalement, comme pour *quanses*, le locuteur s'oppose à Y ; il présente cette parole comme issue d'autrui et ne lui donne pas son accord.

2.2. Comme qui dirait₁, la reformulation paraphrastique

Comme qui dirait₂, apparaît en français pré-classique, vers la moitié du XVII^e siècle. Le premier exemple attesté date de 1577.

(15) « [...] la ou toumoyans de costé et d'autre, sans prendre pied nulle part, ains portans quant et eux leurs loges et maisonnettes sur des charrois, se départirent et habituerent par les villes et bourgades du pays : Dont est advenu que cette manière de gens ont depuis esté appellez Turcs, comme qui dirait Pastours : les autres veulent qu'ils soient sortis de Turca, une fort belle et opulente cité en la Perse : et de là s'estre jettez sur ces pays bas, de l'Asie qu'ils conqurent entièrement, et les renegerent à leur obeïssance. »

(Vigener Blaise de, *L'Histoire de la décadence de l'Empire grec, et establissemment de celuy des Turcs, comprise en dix livres par Nicolas Chacondyne* [trad.], 1577, p. 11)

La valeur comme qui dirait₁, se trouve dans des structures X comme qui dirait₁ Y, où il se produit une reformulation paraphrastique de X en Y : X et Y sont dans une relation de paraphrase. Selon la définition de Rossari (1997), un marqueur de reformulation paraphrastique présente l'état de choses évoqué dans le point de vue qu'il introduit comme équivalent à celui évoqué dans le point de vue auquel il renvoie, et ce, même si les deux états de choses ne contiennent en eux-mêmes aucun indice d'équivalence.

Dans (15), le marqueur comme qui dirait₁, relie X – Turcs – et Y – Pastours – créant entre eux une équivalence. Sous cette valeur apparaît encore l'aspect comparatif et le locuteur dit quelque chose comme : *dire Turcs c'est comme si on avait dit Pastours* ; ou *ma communauté linguistique pourrait dire Pastours pour dénommer les Turcs et je donne mon accord à cette communauté*. Le dictionnaire *de la langue française* d'E. Littré (1872) signale l'existence de comme qui dirait₁ proposant des occurrences qui correspondent au comme qui dirait₁, et comme qui dirait₂, sans en faire la distinction.⁴

4 Parmi les dictionnaires figurant dans *L'Atelier historique de la langue française*, le dictionnaire de Littré est le seul à présenter l'acception comme qui dirait₁. Ni La Curne de Sainte-Palaye, ni Furetière, ni le dictionnaire de l'Académie ne signalent son existence. Il en est de même pour F. Goddroy (1880-1902), E. Huguet (1925-1967) ou A. Tobler (1925-2002) qui n'indiquent pas la locution. De même pour les grammairistes historiens que nous avons consultés qui ne mentionnent pas cette locution. Ainsi ni C. Burdant (2000) pour l'ancien français, ni R. Martin et M. Wilmet (1980) pour le moyen français, ni G. Gougenheim (1974) pour le français du XVI^e siècle, ni

« Comme qui dirait, en quelque sorte, une sorte de... Il portait sur sa tête comme qui dirait un turban. Cette locution a été condamnée par des grammairiens ; mais, outre qu'elle est ancienne, elle n'a en soi rien d'incorrect, et elle s'explique par une ellipse. Il a taillé ce bout de bois comme qui dirait une plume, c'est-à-dire comme le tailleraient celui qui tailleraient une plume ; il porte sur la tête comme qui dirait un turban, c'est-à-dire il porte comme dirait celui qui dirait un turban. » (*Dictionnaire Le Littré*, 1872)

L'occurrence de comme qui dirait₁ un turban correspondrait dans notre classification à comme qui dirait₂, marqueur d'atténuation que nous expliquerons par la suite. Il est d'ailleurs intéressant de voir l'explication « polyphonique » d'E. Littré lorsqu'il propose l'ellipse – *il porte comme dirait celui qui dirait un turban*. En revanche, les exemples qu'il propose par la suite correspondent à un comme qui dirait₁, équivalent à c'est-à-dire et opérant non pas une atténuation mais une reformulation paraphrastique. Il s'agit d'exemples du XVI^e siècle :

« On surnomme cette deesse Epitragra, comme qui dirait, la deesse du bouc, ID. Thésée, 21. »

« Le menu peuple saccegea ceux que l'on appelloit prosagoydes, comme qui dirait les courtaiers, ID. Dion, 37. » (*Dictionnaire Le Littré*, 1872)

En français pré-classique et début du français classique (jusqu'au début du XVIII^e siècle), la plupart des occurrences de comme qui dirait₁, relient un X consistant en un terme d'une langue étrangère, et un Y apportant la traduction en français :

(16) « [...] et Virgile en ceste sorte, trunca pedum primo. Du latin, avis, vient ce mot, avele, comme qui dirait petit oiseau. » (Serres O. de, *Le Théâtre d'agriculture et message des champs*, t. 1, 1603, p. 465)

G. Spillebout (1985) ou N. Fournier (1998) pour le français classique n'indiquent l'existence de comme qui dirait₁. M. Grevisse (1993 : 1608, §1058) fait une remarque sur cette locution : « Remarque. – Il arrive parfois que la proposition relative dont qui est le sujet n'ait pas dans la phrase une des fonctions attendues d'un nom. Cela donne aujourd'hui l'impression d'une anacoluthie. L'équivalent normal de qui serait si l'on, si quelque un. Ex. littéraires : Qui est une fois entre dans la grâce de Listieux, dans la grâce de Lourdes, on peut dresser devant lui l'armée misérable des mercantis qui pullulent alentour (Fr. Mauriac, *Pèlerins de Lourdes*, p. 56) [...] Ce qui est bien vivant dans la langue familière, c'est comme qui dirait, qui a la même origine, mais qui est senti aujourd'hui comme une locution adverbiale marquant l'approximation, une sorte de synonyme d'à peu près, pour ainsi dire : Nous faisons encore un peu de folles, comme qui dirait de casser, de briser tout [...] (Sand, *Correspondances*, t. 1, p. 37). – Le haut de forme, toujours mal peigné, avant l'air d'avoir de longues soies, comme qui dirait un chapeau angora. (Loti, *Prime jeunesse*, XVIII) – Les publicains qui sont comme qui dirait les percepieurs (Régny, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 122). »

(17) « Virgile les appelle ignavum pecus, et aujourd'hui en langue flamande sont appelés, broebien, *comme qui dirait* abeilles couvantes. » (Serres O. de, Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, t. 1, 1603, p. 479)

(18) « Scot le subtil tient que c'est plustot le syllogisme, que les Latins appellent Ratiocination, *comme qui dirait* Raisonnement. » (R723, Duplex Scipion, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, livre I, chap. v, 1607, p. 41-43)

(19) « [...] qui sont appelés Transcendans, *comme qui dirait* en François outremontans, parce qu'ils montent outre et par dessus tous les predicemens et genres supremes, et s'accommodent à tous lieux [...] » (Duplex Scipion, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607, p. 107-108)

« Lulcius pere des harmani heretiques s'apprecevant que son non transnoit dans la bouë, et qu'il se devoit à Luto, *comme qui dirait* le fangeux, ou le croite, changea de nom cinq ou six fois, car il s'appella premitement Leucius, [...] *comme qui dirait* le blanc, ou le blanchey; en second lieu, il s'appella Lucius, *comme qui dirait* fils de lumere, ou le lumineux [...] » (Garrasc Le Pere François, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623, p. 1020)

Dans toutes ces occurrences, le locuteur énonce un terme dans une autre langue et en apporte une traduction en français, *comme si on disait (en français) Y*. Il met en scène un énonciateur, sa communauté linguistique, qui propose la version française du terme X et il lui donne son accord. A. Rodriguez Somolinos (2008 : 19), dans son étude sur *quanses*, fait remarquer qu'en ancien français lorsqu'il y a une reformulation paraphrastique à partir de la traduction d'un terme latin, le marqueur reliant les deux termes n'est plus *quanses* mais *ceo est, deo est-d-dire*. Or précisément, le marqueur *comme qui dirait*, est toujours remplaçable par *c'est-d-dire*. La différence entre les deux réside dans la structure polyphonique sous-jacente à *comme qui dirait* et qui apparaît déjà sous le conditionnel du verbe *dire*. Le locuteur n'affirme pas directement que Y est la traduction ou l'équivalent de X. Il met en scène un énonciateur qui aurait pu énoncer dans cette situation Y à la place de X, et il lui donne son accord. En revanche, sous *c'est-d-dire* cette polyphonie ne transparaît pas et le locuteur assume directement Y. Nous voyons d'ores et déjà la différence sémantique avec *comme qui dirait*₁. Dans la première valeur du marqueur, le locuteur met en scène un énonciateur dont il rejette le point de vue. En revanche, dans *comme qui dirait*₂, le locuteur met en scène un énonciateur E₁, une communauté linguistique qui aurait pu énoncer Y, et il lui donne son accord. A nouveau, le locuteur est responsable de la comparaison X *comme qui dirait*₁ Y, mais il n'est pas responsable du contenu de Y. Il met en scène un énonciateur E₂ qui dit : *pour X on pourrait dire Y*, et il lui donne son accord. L'énonciateur mis en scène est sa communauté linguistique. Le locuteur met en scène sa communauté linguistique française qui traduirait le terme

latin ou étranger en Y. Le conditionnel permet une mise à distance qui protège le locuteur, mise à distance inexistante sous le marqueur *c'est-d-dire*.

À partir du début du XVIII^e siècle, on trouve de moins en moins d'occurrences où le marqueur relie un terme dans une langue étrangère et sa traduction en français⁵. À partir de ce moment, *comme qui dirait*₂ relie un terme X et une glose qui vise à expliquer ou spécifier X. Il y a deux occurrences déjà au début du XVII^e siècle qui présentent cette structure, mais ce sera au XVIII^e siècle que la plupart des occurrences de *comme qui dirait*₂ possèdent cette valeur :

(21) « [...] la Mathématique : laquelle contient quatre sciences sous soy. La première c'est l'Astrologie, *comme qui dirait* discours des astres. » (Duplex Scipion, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, livre I, chap. IV 1607, p. 36-37)

(22) « Ainsi font les prudens : car prudence veut dire provoyance ou providence, *comme qui dirait* voir devant soy, non seulement ce qui est à ses pieds, mais ce qui est plus esloigné [...] » (Carnus J. P., *Palombe ou la Femme honorable*, livre I, 1625, p. 43)

Dans (21), le locuteur présente une glose du terme *Astrologie*, mettant en scène un énonciateur E₁ – sa communauté linguistique, responsable du point de vue de *il est possible de dire* discours des astres à la place d'*Astrologie*, et auquel il donne son accord. Le marqueur est remplaçable par *c'est-d-dire* – la première science c'est l'Astrologie, c'est-d-dire, le discours des astres – opérant ainsi une reformulation du terme X. Dans la deuxième occurrence, il présente *voir devant soy* comme une explication du mot *prudence*. Le marqueur aurait également pu être remplacé par *c'est-d-dire* et à nouveau le locuteur met en scène un énonciateur E₁ qui aurait pu dire dans cette situation *voir devant soy* pour expliquer le terme *prudence*. Le locuteur donne son accord à l'énonciateur E₁. *Comme qui dirait*₂ maintient donc l'aspect comparatif dans la mesure où il est dit qu'énoncer X c'est comme si on avait énoncé dans cette situation Y, et en même temps il se produit une mise à distance marquée par la combinaison du conditionnel et du pronom indéfini *qui*. Le locuteur n'affirme pas et ne prend pas en charge directement Y : il le dit par le biais de sa communauté linguistique (représentée par le *qui* indéfini équivalant à *si on*).

C'est surtout à partir du début du XVIII^e siècle que nous trouvons cette valeur du *comme qui dirait*₂. Dans les occurrences suivantes, le terme Y apporte une spécification par rapport au terme X.

(23) « [...] en attendant, envoie-moi une partie de ton petit trésor, *comme qui dirait*

5 Nous avons trouvé au XIX^e siècle une occurrence présentant encore cette valeur, mais il s'agit d'une exception : « On l'appelait à Venise la Zingara, et moi la Zingarella. Ma mere m'avait donné pour patronne Maria del Consuelo, *comme qui dirait*, en français, Notre-Dame de Consolation » (G. Sand, *La Comtesse de Rudolstadt*, chap. VI, 1843, p. 58-59).

une vingtaine de ducats... »

(Sénac de Meilhan Gabriel, *L'émigré*, 1797, p. 1705)

(24) « Nous faisons encore un peu de folies, *comme qui dirait* de casser, de briser tout, de faire enrager les chiens, de les jeter à l'eau, etc. »

(G. Sand, *Correspondance*, 1822, p. 37)

(25) « Que cette polémique de célébrer la mort d'un homme ne pouvait jamais être l'acte d'un gouvernement, mais seulement celui d'une faction, *comme qui dirait* d'un club de jacobins. »

(Las Cases, *Le Mémoires de Sainte-Hélène*, t. 1, chap. vi, 1823, p. 723)

(26) « On vous prie de venir souper, c'est-à-dire faire un réveillon après coup, non pas le jour de Noël, mais le soir du jour de Noël, *comme qui dirait* dans la nuit du 25 au 26; »

(G. Sand, *Correspondance* : juin-décembre 1847, 1847, p. 209-210)

(27) « C'était comme la fin du monde. Toutes les troupes étaient écrasées dans les rues. C'est là où nous avons perdu le plus de monde. Le lendemain de la bataille, *comme qui dirait* aujourd'hui, les rues d'Eylau étaient encombrées de morts et de débris de maisons; on ne pouvait pas y marcher. »

(Delecluze E.-J., *Journal* : 1824-1828, 1828, p. 415)

(28) « — Eh bien, moi qui n'ai pas peur, mon vieux Robinson, que des fourmes me rognent mon or, je viens à ta suite, et je demande au notaire, — *comme qui dirait* M. Maurice, — quinze cents francs, deux mille francs, n'importe, ou plutôt la somme que tu as portée toi-même. Sous garantie, il me la prête, et je lui baille deux cents francs : c'est cent francs qu'il a recollés dans la journée. »

(Gozlan L., *Le Notaire de Chantilly*, 1836, p. 285-286)

Dans toutes ces occurrences, le terme Y de la structure X *comme qui dirait* Y, spécifie le terme X. En (28), le notaire (X) est spécifié par le nom propre du notaire (M. Maurice). En (27), le lendemain de la bataille c'est aujourd'hui : ici le terme discursif *lendemain de la bataille* est spécifié par un embrayeur qui correspond au moment d'énonciation du locuteur, *aujourd'hui*. De même, *le soir du jour de Noël* est spécifié par la date exacte dans *la nuit du 25 au 26*.

Dans d'autres cas Y est une autre façon de dire X, comme par exemple dans :

(29) « Apprends qu'on n'en jout souvent qu'à la fin de ses jours, *comme qui dirait* à l'article de la mort. »

(Marivaux, *Le Cabinet du philosophe*, 1734, p. 340-341)

(30) « Le colonel n'a-t-il pas voulu nous persuader, en sortant de chez cette Madame D'Hocquincourt, qu'il n'a pas cessé de rire en nous regardant, qu'au fond nous avions été reçus avec bonté et gaieté, *comme qui dirait* sans façon, comme des amis, quoi ! ... morbleu ! »

(Stendhal, *Lucien Leuwen*, t. 1, chap. vii, 1835, p. 134-135)

À l'article de la mort c'est une autre façon de dire à la fin de ses jours. De même, être reçus avec bonté et gaieté c'est une autre façon de dire être reçus sans façon. Le marqueur relie un terme et une glose qui est une autre façon de dire. Dans tous les cas, *comme qui dirait*, est remplaçable par c'est-à-dire, la différence réside dans le niveau polyphonique sous-jacent à *comme qui dirait*.

Au xxe siècle, les emplois de *comme qui dirait*, deviennent de plus en plus rares, voire même inexistants.

2.3. *Comme qui dirait*, la mise à distance atténuatrice *Comme qui dirait*, est un marqueur de mise à distance qui atténue Y. L'aspect comparatif a disparu et il ne reste plus que la mise à distance, opérée par la combinaison du pronom indéfini *qui* et du conditionnel du verbe *dire*. Ceci prouve que le figement ne s'installe pas au même moment dans tous les items de la locution, et si la mise à distance se maintient, la comparaison n'a pas suivi le même parcours. En outre, alors que *comme qui dirait*, et *comme qui dirait*, exigent une structure en X *comme qui dirait* Y, *comme qui dirait*, ne présente plus nécessairement l'élément X. Dans la plupart des occurrences nous nous trouvons face à *comme qui dirait*, Y. Dans les occurrences où il y a un élément X, le marqueur n'établit pas une reformulation paraphrastique entre les deux éléments et il vient simplement atténuer Y.

La première attestation de *comme qui dirait*, date de 1648, en français classique.

Mais ce sera surtout au xviii^e siècle que le marqueur s'installe en français, allemand avec *comme qui dirait*. Au xix^e siècle, *comme qui dirait*, s'impose et il y a de moins en moins d'occurrences de *comme qui dirait*. Finalement, au xx-xxe siècles les occurrences de *comme qui dirait*, sont très rares, voire inexistantes et on commence à trouver *comme qui dirait*, en position détachée, en incise ou en position finale⁶.

(31) « Il y a parmi eux une académie de certaines gens qui s'appellent les humoristes, qui est, à peu près, *comme qui dirait* bizarres, et en effet, ils le sont tant, qu'il leur a pris fantaisie de me recevoir dans leur corps, et de m'en faire donner avis par une lettre que m'a écrite un de leur compagne. »

(Voiture, *Lettres*, 1648, p. 542, Lettre 185 à M. Costant)

6 La première attestation de *comme qui dirait* en incise date de 1920, et en position finale de 1929 : « [...] Je cherchais, afin de m'abstraire, un coin solitaire et discret, quand j'aperçus un cabaret que j'aimais déjà comme un frère. À peine dans ce cabaret états-je, *comme qui dirait* — à méditer devant un verre, que surgit, à mon grand émoi, un client, en face de moi, qui me ressemblait comme un frère : avais-je toute ma raison ? Ponchon Raoul, *La Muse au cabaret*, 1920, p. 58-60. / — que non, peut-être pas précisément, mais c'est des gens pas habitués au malheur, alors, ça y applique des remèdes de bonne femme, *comme qui dirait*,... et puis... — et puis quoi, alors ? », Jean Giomo, *Un de Baumgartner*, 1929, p. 124-125.

Ici le marqueur accompagne l'adjectif Y pour l'atténuer. Le locuteur n'affirme pas de façon catégorique que les humoristes sont bizarres. Le locuteur met en scène un énonciateur E₁ qui affirme *les humoristes sont bizarres*, dont il se distance.

Il est possible à nouveau de rapprocher le marqueur *quanses* de l'ancien français, étudié dans A. Rodriguez Somolinos (2008), et *comme qui dirait*₂. Comme nous l'avons déjà signalé, une des valeurs de *quanses* était d'introduire un discours rapporté virtuel. Mais il peut également fonctionner comme un modalisateur atténuateur proche de « pour ainsi dire » comme l'indique A. Rodriguez Somolinos (2008). Ni cette dernière valeur de *quanses* ni *comme qui dirait*₂ n'introduisent une comparaison hypothétique, contrairement à ce que faisaient *comme qui dirait*₁ et *comme qui dirait*₂. La nouvelle valeur de *comme qui dirait* consiste à atténuer un terme ou un syntagme, que le locuteur ne peut affirmer de façon catégorique.

Le marqueur peut introduire des adjectifs, comme dans (31) *bizarres* ou (36), des adverbes (32), des substantifs (33, 35), ou des groupes prépositionnels (34) :

(32) « Il n'y avait pas, je crois, longtemps que je dionçais, quand un bruit m'éveille en sursaut : c'était le Maître d'école qui causait *comme qui dirait* amicalement avec un autre. »
(Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 91-92)

(33) « La Bonne :
— Alors, qui c'est-y que vous croyez qu'a pu faire arriver ça ?
Le Plombier :
— C'est *comme qui dirait* du calcin et du sable qui sont venus peu-zà-peu se coller dans les tuyaux, ça a fait comme une espèce d'engorgement. »
(Tristan Bernard, *Monieur Codonqi*, 1907, Acte I, scène 1., p. 137-138)

(34) « Il comprend et il aime l'ensemble. Il sait respirer la saveur du grand Tout. Cependant il voyait *comme qui dirait* des deux yeux. Il en avait un pour le grand aspect du temple de la nature, et l'autre pour les pierres précieuses qui en revêlent le sol et les parois. »
(G. Sand, *Promenades autour d'un village*, 1866, p. 20-21)

(35) « Ils se sont onguelés, si ça peut vous rendre service, monsieur le commissaire.
— Einguelés ?
— Ouï, enfin, j'ai l'impression. Diaz et lui, enfin, ils ont échangé *comme qui dirait* des insultes. »
(Manoche Jean-Patrick, *Nada*, 1972, p. 140-141)

(36) « Vers le soir, voilà qu'il se décide à lui demander : "Tu te sens pas bien, la mère ? T'es peut-être ben, *comme qui dirait*, un peu échauffée ?" »
(Chevallier Gabriel, *Clochemerie*, 1934, p. 70-71)

Dans toutes ces occurrences, la structure ne correspond plus à X *marqueur* Y, où il se produirait une reformulation de X en Y. Cette fois-ci, le marqueur porte sur le terme Y pour l'atténuer. Le locuteur n'affirme pas de façon catégorique que le *Maître causait amicalement*. Il met en scène un énonciateur E₁ qui dit « Le Maître causait amicalement » dont il se distance. Parfois, cette atténuation est déjà présente dans d'autres parties de l'énoncé, comme dans « Ouï, enfin, j'ai l'impression. Diaz et lui, enfin, ils ont échangé *comme qui dirait* des insultes », ou enfin et j'ai l'impression atténuent déjà l'énonciation du locuteur.

Lorsque le marqueur suit une coordination, nous voyons qu'il s'agit de *comme qui dirait*, et non du marqueur de reformulation. Ainsi, dans :

(37) « [...] mais il n'empêcha pas que son caractère ne me plût, parce qu'on sentait qu'elle ne jasant tant, que par ce qu'elle avait l'innocente faiblesse d'annoncer à parler, et *comme qui dirait* une bonté de cœur babillard. »
(Marivaux, *Le Paysan parvenu*, I^{re}-IV^e partie, 1734, p. 77-78)

(38) « Quand il accourt en pareils cas, ce n'est pas pour s'amuser de ce qui se passe, ni *comme qui dirait* pour s'en réjouir ; non, il n'a pas cette maligne espièglerie-là : il ne va pas rire, car il pleurera peut-être, et ce sera tant mieux pour lui. »
(Marivaux, *La Vie de Marianne*, 1745, p. 95)

(39) « [...] ce qui fait qu'un voyage de temps à autre me fait grand plaisir, tertio, comme le susdit caractère d'activité se trouve tempéré, et *comme qui dirait* édulcoré par un retour à la vie rustique et sentimentale, je retrouve ma houlette et mes cochons. »
(G. Sand, *Correspondance* : 1830, 1830, p. 667)

(40) « Comme il n'était pas, pour cela, assuré du dernier point, je pensai devoir le blâmer, voire me moquer d'un amour comme le sien, qui n'était que jalouse sans estime, et *comme qui dirait* gourmandise sans appétit. »
(G. Sand, *Les Maitres soneurs*, 1865, p. 368-369)

Dans ces occurrences, il apparaît clairement que le marqueur n'unit pas X et Y dans une relation de reformulation. Il s'agit de présenter deux notions, X et Y, appartenant au même champ (d'où la possibilité de coordination), Y étant de plus atténuée du fait de la distanciation du locuteur qui ne le prend pas directement en charge⁷ et il ne serait plus possible de remplacer le marqueur par un *c'est-à-dire*. *Comme qui dirait* Y vient s'enchaîner dans une coordination à un autre syntagme nominal ou verbal pour argumenter dans le même sens, de façon atténuée. Ainsi, dans le premier exemple de Marivaux (37) le locuteur affirme d'une femme qu'elle avait l'innocente faiblesse d'aimer à parler et une bonté de cœur babillard, avec

7 C'est la différence entre C'est un frère pour moi et même un père (prise en charge de un père par L) et C'est un frère pour moi et comme qui dirait un père (non prise en charge de un père par L).

attention on du sens du dernier segment par le marqueur. Le locuteur met en scène un énonciateur responsable de *elle a une bonté de cœur babillarde* et dont il se distance, attendant ainsi le contenu proposé. Il en est de même dans l'occurrence suivante, qui enchaîne (ni) *comme qui dirait pour s'en réjouir à ce n'est pas pour s'amuser de ce qui se passe*. Les deux segments argumentent dans le même sens, Y étant atténué par la distanciation qu'introduit le marqueur. À nouveau, il n'y a guère de reformulation entre un X et un Y, et le côté comparatif a disparu. Le terme *comme* vient simplement enchaîner deux énonciations.

Dans certaines occurrences, le marqueur non seulement établit une mise à distance atténuatrice, mais implique qu'à un niveau informatif Y est faux, alors qu'à un niveau argumentatif Y fonctionne comme étant vrai. Ce phénomène apparaît dans les emplois dénommatifs, du type : *Je suis Y. Il est X*.

(41) « — Ton petit frère et ta petite sœur ?

— Ou : d'aujourd'hui il faut que je sois pour eux *comme qui dirait* leur père. Tu comprends, ça me donne des devoirs, ça me range, je suis obligé de me charger d'eux. On voulait en faire des brigands fins ; pour les sauver je les emmène. »

(Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 862)

(42) « Faut vous dire aussi qu'il y avait dans la Petite-Pologne un homme qu'on appelait le doyen, parce que c'était le plus ancien de cette espèce de phutic, et qu'il en était *comme qui dirait* le maire, le prévôt, le juge de paix ou plutôt de guerre, car c'était dans sa cour (il était marchand de vin gargotier) qu'on allait se peigner devant lui... »

(Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 1043-1044)

(43) « Je te dis merci pour la connaissance. Est-ce que nous nous reverrons encore ? Elle détourna la tête en souriant.

— Parce que j'habite *comme qui dirait* porte pour porte avec toi.

— En vérité ! Et de quel côté ?

— Là-bas dans le tournant du chemin. Pour certain que tu connais Bienaimé et Détra : je suis leur garçon. »

(Roumain Jacques, *Gouverneurs de la rosée*, 1944, p. 30-31)

(44) « Et la photo ? Vous l'avez laissée dedans. Fichtre, quel beau garçon. Un Adonis. Meussieu votre époux ? Ne rougissez pas, madame. Je suis *comme qui dirait* un confesseur, muet comme la pierre tombale et discret comme une périodique. »

(Raymond Queneau, *Le dimanche de la vie*, 1952, p. 128-129, XI)

(45) « [...] si j'étais enfin belle ! J'en suis certaine ! Il vendrait !

— Qui ? ... Quel prince ? Qu'est-ce que vous me chantez là ?

— Chut ! Vous êtes mon ami, n'est-ce pas ? Vous êtes *comme qui dirait* mon troisième père ? Puisque c'est le vieux juge de paix, mon tuteur, vous savez, qui est le deuxième. »

(Dejalte Louis, *Carnets d'un médecin de village*, 1910, p. 175-176)

Dans tous ces cas, d'un point de vue purement informatif Y est faux. C'est-à-dire que *comme qui dirait*, Y implique que Y est faux. En revanche, argumentativement Y est vrai dans la mesure où *comme qui dirait* Y argumente comme Y. Ce fonctionnement correspond à celui de l'opérateur *presque*. Lorsqu'on dit *j'ai presque fini*, la valeur informative correspond à *ne pas avoir fini*. *Presque* implique que ce qui suit est faux. Cependant, argumentativement *presque fini* tend argumentativement vers *avoir fini*. Comme le signalent J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1983) ; J.-C. Anscombe (1989), si un énoncé type *p* informe d'un événement *F*, *presque + p* informe que non-*F*. Or les enchaînements auxquels donnent lieu les énoncés présentant *presque p* vont exactement en sens inverse, comme nous pouvons le voir dans les exemples proposés par J.-C. Anscombe et O. Ducrot :

A : — *Je vais faire un petit tour en attendant que tu sois prêt.*

B : — *Tu n'auras pas à attendre longtemps j'ai presque fini.*

—* *Tu vas devoir attendre, j'ai presque fini.*

Dans nos occurrences, *comme qui dirait* Y (*je suis comme qui dirait votre troisième père, je suis comme qui dirait votre confesseur...*) implique que d'un point de vue purement informatif Y est faux : en effet, dire *je suis comme qui dirait votre confesseur*, implique que je ne suis pas votre confesseur⁸. Cependant, argumentativement, *comme qui dirait votre confesseur* tend vers les mêmes conclusions — mais atténuées — que *votre confesseur*, le marqueur atténuant la force argumentative de *confesseur*. Ainsi, si je suis professeur, je ne pourrais pas énoncer *je suis comme qui dirait votre professeur*. En revanche, un PDG d'une entreprise qui enseignerait quelque chose à ses employés pourrait énoncer *je suis comme qui dirait votre professeur*. L'emploi du marqueur implique alors que Y est faux à un niveau informatif mais qu'il argumente, de façon atténuée, vers les conclusions vers lesquelles tendrait Y tout seul.

Nous voyons, d'ailleurs, dans ces exemples des marques qui indiquent que Y est faux à un niveau informatif. Dans la première occurrence (41), c'est un frère qui énonce *je suis comme qui dirait leur père*, alors qu'on vient d'apprendre qu'il est le frère et non le père. À un niveau informatif le locuteur n'est point le père, mais argumentativement *comme qui dirait leur père* fonctionne comme *leur père*, c'est-à-dire tend vers les mêmes conclusions que *leur père*. Dans l'occurrence suivante (42), *il en était comme qui dirait le maire, le prévôt, le juge*, nous voyons qu'à un niveau informatif la personne dont il est question n'est point le maire, le prévôt et le juge, mais un marchand de vin gargotier. Cependant, l'emploi du marqueur implique d'une part que Y est faux à un niveau informatif, mais, argumentativement, *comme qui dirait Y* tend vers les mêmes conclusions que Y. De même pour (43) *j'habite*

8 La question du statut exact de ce contenu implicite reste posée, ainsi que pour d'autres marqueurs comme *pour ainsi dire*, *en quelque sorte*, etc.

porte pour porte avec toi, où il est indiqué, quelques lignes plus tard, que le locuteur vit au tournant du chemin et non pas face à la porte de l'interlocuteur.

Comme qui dirait, est donc devenu un marqueur adverbial atténuateur. Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, le marqueur accompagne le plus souvent un segment et fonctionne comme un adverbe de constituant, ne modifiant que ce terme. Cependant à partir des années 1930 et surtout à partir des années 1970, on trouve de plus en plus d'occurrences où le marqueur apparaît seul, en position détachée, en incise ou en position finale, et le marqueur porte alors sur l'énonciation de tout l'énoncé, comme le ferait un adverbe d'énonciation.

(46) « [...] que j'disais à l'instant, quand j'm'épate de disparaître, c'est pas que j'pense à la survie ou à l'âme au ciel ou en enfer ou à des imaginations de c't'ordre. J'en parle, *comme qui dirait*, de haut. Quand n'importe quoi disparaît, c'est déjà drôle. » (Raymond Queneau, *Le Chiendent*, 1933, p. 172)

(47) « Comment expliquer cela ? La peinture m'emplit d'une satisfaction globale et diffuse. Le bonheur que j'en tire jette, *comme qui dirait*, un manteau sur les tracassés et le cafard quand j'en ai ; il les recouvre ; il les annule mystérieusement. » (Jean Dunoird, *Pliche ou l'amour de l'art*, 1967, p. 230-231)

(48) « [...] mais toujours est-il que j'étais avec mon jone et je les entendais qui s'injuraient à travers la porte.

— Une dispute sexuelle ?

— Non, non, plutôt de la politique, *comme qui dirait*. C'est-à-dire, il y en avait un qui traitait l'autre de marxiste. Ou de révolutionnaire. J'ai pas bien fait attention. » (Manchette Jean-Patrick, *Nada*, 1972, p. 141-142)

(49) « Asseyez-vous et fermez la portière, bon sang. Il fait froid. J'ai fait comme il me demandait et j'ai répété ma question.

— Bah, il a dit en redémarrant. Des réflexes, *comme qui dirait*. Je m'emmerde, voyez-vous ? Quand je m'emmerde, je fais les hostos, les commissariats, ce genre de choses. » (Manchette Jean-Patrick, *Morgue pleine*, 1973, p. 58-59)

Le marqueur, en position détachée, ne porte plus sur un seul terme mais sur toute l'énonciation. Ainsi, lorsqu'il apparaît en incise, il serait tout à fait possible de le déplacer en position finale sans changement de sens : *J'en parle, comme qui dirait, de haut / J'en parle de haut, comme qui dirait*. Le locuteur n'atténue plus un seul terme mais toute son énonciation. En disant : *Non, non, plutôt de la politique, comme qui dirait*, le locuteur n'atténue pas le terme *politique* mais le fait d'énoncer qu'il s'agit d'une dispute de politique. Il atténue son énonciation qu'il considère comme étant trop forte. Il y a même des exemples où le locuteur marque son hésitation uniquement par le biais de marqueurs d'atténuation :

(50) « La langue du pays avec les syllabes qui traînent, tandis qu'une par-ci par-là

sort plus marquée et sonne comme un coup de maillet : "ah ! Alors oui... et ça n'est pas pour dire... c'est *comme qui dirait*... et puis voilà, on verra bien." » (Ranzuz, *Ainé Pache, peintre vaudais*, 1911, p. 294-295)

Enfinement, les occurrences trouvées sur la toile présentent le marqueur principalement dans des titres de blogs, aussi bien comme marqueur d'énonciation que comme marqueur de constituant :

(51) « Il y a *comme qui dirait* un problème...

et un problème de taille »

(<<http://mamorzellek.canalblog.com/archives/2008/12/28/11879502.html>>)

(52) « J'ai *comme qui dirait* deux mains gauches »

(<<http://www.deshautscdcbats.com/wordpress/index.php/.../avis-de-miss-hello-jar-comme-qui-dirait-deux-mains-gauches>>)

(53) « *Comme qui dirait* : j'ai été tagué »

(<<http://www.leblogdecarry.fr/index.php?post/2008/09/26/Comme-qui-dirait-%3A-jar-etc-tague>>)

3. Propriétés linguistiques du marqueur

3.1. Critères justifiant les trois valeurs

Nous avons distingué trois valeurs du marqueur. Nous confirmerons maintenant par le biais de critères linguistiques la distinction proposée⁹.

a) *comme qui dirait*, et *comme qui dirait*, contrairement à *comme qui dirait*, introduisent toujours un complément d'objet direct du verbe *dire*. Ceci fait apparaître la compositionnalité des deux premiers marqueurs. En revanche, le marqueur contemporain d'atténuation s'est figé et les différents items n'ont plus un sens compositionnel : la comparaison a disparu et le verbe *dire* n'introduit plus un COD. Rappelons, à titre d'exemple, les occurrences (7) ou (8) de *comme qui dirait*,

(7) [...] si *comme l'en dirait* que une espèce occist (proposition subordonnée complétive. COD du verbe *dire*)

(8) *Car cela veut autant comme qui dirait* : je n'ay point la parole de Dieu, qui est la certaine rengle de lier ou deslier ; mais l'authorité m'est donnée de l'absoudre, si tu

9 Pour les exemples précédant le XIX^e siècle, nous ne pouvons nous permettre d'appliquer directement les critères du français contemporain à des occurrences appartenant d'autres états de langue.

le mot; ainsi (discours rapporté virtuel ayant fonction de COD du verbe *dire*).

Il en est de même pour *comme qui dirait* :

[...] qui sont appelées Transcendants *comme qui dirait en Français outre-montans* (substantif, COD du verbe *dire*).

(22) La première c est l' Astrologie, *comme qui dirait* discours des astres (groupe nominal, COD du verbe *dire*).

En revanche, *comme qui dirait*, atténué le terme qui suit en tant qu'adverbe modalisateur, le verbe *dire* ne peut plus introduire un COD. Dans l'occurrence suivante, nous avons bien un COD mais du verbe *avoir* précédent, et non de *dire* :

(38) « [...] mais il n'empêcha pas que son caractère ne me plût, parce qu'on sentait qu'elle ne jasset tant, que par ce qu'elle avait l'innocente faiblesse d'aimer à parler, et comme qui dirait une boule de cœleur *babillarde*. » (Marivaux, *Le Paysan parvenu* : 1^{re}-4^e partie, 1734, p. 77-78)

De même dans le blog *J'ai comme qui dirait deux mains gauches*, « deux mains gauches » est COD du verbe *avoir* et non de *dire*.

b) Comme nous l'avons vu tout au long de l'article, *comme qui dirait*, et *comme qui dirait*, présentent nécessairement une structure en X marqueur Y, alors que *comme qui dirait*, ne présente pas nécessairement l'élément X, et en tout cas, ne joue aucun rôle sur l'élément X. Alors que *comme qui dirait*, et *comme qui dirait*, unissent X et Y dans une structure comparative, *comme qui dirait*, joue un rôle sur Y, qu'il atténue. Vers les années 1970, de nombreuses occurrences présentent le marqueur en position détachée et le marqueur n'accompagne plus le terme Y.

c) ni *comme qui dirait*, ni *comme qui dirait*, ne sont assimilables à c'est-à-dire contrairement à *comme qui dirait* :

— *Comme qui dirait* :

c.1.) « Et dire que pyramides sont divisés en pyramides et espères en espères, ce est chose du tout desray/sonnable et est semblable *comme se l'en disoit*, que glaives sont divisés en glaives et faucilles en faucilles. » (Oresme, *Le livre du ciel et du monde*, 1370, p. 652, livre III, chap. XIII)

Dans cet exemple, l'absurdité de *glaives sont divisés en glaives* est d'origine logique, de même que *pyramides sont divisés en pyramides*, etc. Il s'agit donc d'un rapport d'identité, et non de reformulation, ce qui indique d'ailleurs le syntagme *est semblable*. Nous avons donc affaire à un *comme qui dirait*, et non à un *comme qui dirait*.¹⁰

10 On note que dans un exemple comme *Donnez-moi une partie de votre trésor, comme qui dirait, deux cents francs*, le syntagme verbal *être semblable* ne pourrait servir à paraphraser *comme qui dirait*.

c.2) « [...] ce quatrain suppose que nous depeignons Dieu furieux, cruel, et plein de trouble, ce qui est aussi faux, *comme qui dirait*, que le blanc est noir, ou que le ciel n'est pas le ciel ; » (Mersenne, *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*, 1624, p. 587-588)

De nouveau dans cet exemple, le *comme qui dirait* sert à mettre en parallèle des affirmations absurdes : que le blanc est noir ou que le ciel n'est pas le ciel, absurdités logiques qui sont mises sur le même plan que Dieu est furieux, cruel, etc. Or pour quelqu'un comme Mersenne, le fait de considérer Dieu comme cruel ou furieux est aussi une absurdité logique, ce que souligne le commentaire *ce qui est aussi faux*. Il s'agit donc là encore, d'un *comme qui dirait*.

— *Comme qui dirait* :

c.3) « [...] et Virgile en ceste sorte, trunca pedum primo. Du latin, avis, vient ce mot, avele, *comme qui dirait*, petit oiseau. » (Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, t. 1, 1603, p. 465)

c.3') Du latin, avis, vient ce mot, avele, c'est-à-dire petit oiseau.

c.4) « On vous prie de venir souper, c'est-à-dire faire un réveillon après coup, non pas le jour de Noël, mais le soir du jour de Noël, *comme qui dirait* dans la nuit du 25 au 26. » (George Sand, *Correspondance* : juin-décembre 1847, 1847 p. 209-210)

c.4') On vous prie de venir souper, c'est-à-dire faire un réveillon après coup, non pas le jour de Noël, mais le soir du jour de Noël, c'est-à-dire dans la nuit du 25 au 26.

c.5) « Le lendemain de la bataille, *comme qui dirait* aujourd'hui, les rues d'Eylau étaient encombrées de morts et de débris de maisons ; on ne pouvait pas y marcher. » (Delecluze Étienne-Jean, *Journal* : 1824-1828, 1828, p. 415)

c.5') Le lendemain de la bataille, c'est-à-dire aujourd'hui, les rues d'Eylau étaient encombrées de morts et de débris de maisons ; on ne pouvait pas y marcher.

— *Comme qui dirait* :

c.6) « C'était le Maître d'école qui causait *comme qui dirait* amicalement avec un autre. » (Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 91-92)

c.6') C'était le Maître d'école qui causait *c'est-à-dire amicalement avec un autre.

c.7) « Nous étions *comme qui dirait* voisins. Un beau jeune homme, à présent. » Marcel Ariand, *L'Ordre*, 1929, p. 35.

c.7') Nous étions *c'est-à-dire voisins. Un beau jeune homme, à présent.

c.8) « — Une dispute sexuelle ?

— Non, non, plutôt de la politique, *comme qui dirait*. »
(Manchette Jean-Patrick, *Nada*, 1972, p. 141-142)

c.8') — Une dispute sexuelle ?

— Non, non, plutôt de la politique, *c'est-à-dire.

c.9) J'ai comme qui dirait deux mains gauches

c.9') J'ai *c'est-à-dire deux mains gauches

d) *comme qui dirait*, peut être déplacé dans l'énoncé, contrairement à *comme qui dirait*, et *comme qui dirait*.

— *Comme qui dirait* :

d.1) Nous étions *comme qui dirait* voisins

d.1') Nous étions voisins, *comme qui dirait*.

d.2) « Il y a *comme qui dirait* un problème... et un problème de taille. »
(<http://manozellek.canablog.com/archives/2008/12/28/11879502.html>)

d.2') Il y a un problème *comme qui dirait*... et un problème de taille.

d.3) « [...] et qu'il en était *comme qui dirait* le maire... »
(Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 1043-1044)

d.3') et qu'il en était le maire *comme qui dirait*.

— *Comme qui dirait* :

d.4) « Car cela vaut autant *comme qui dirait* : je n'ay point la parole de Dieu, qui est la certaine règle de lier ou deslier ; mais l'autorité m'est donnée de l'absoudre, si tu le mérites ainsi. »
(Calvin, *Institution de la religion chrétienne* : livre troisième, 1560, p. 121-122)

d.5) « [...] puisque c'est justement *comme qui dirait*, qu'il n'est pas encore temps, ou que le temps est passé d'être heureux. »
(Bernier François, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684, p. 62)

Le marqueur introduit ici le discours rapporté et nous ne pourrions pas le déplacer en position finale. *Comme qui dirait*, compare deux éléments X et Y, le marqueur se trouvant nécessairement entre les deux segments.

— *Comme qui dirait* :

d.6) « Nous faisons encore un peu de folies, *comme qui dirait* de casser, de briser

tout, de faire enrager les chiens, de les jeter à l'eau, etc. »
(George Sand, *Correspondance* : 1812-1822, 1822, p. 37)

d.6') ? ? Nous faisons encore un peu de folies, de casser, de briser tout, de faire enrager les chiens, de les jeter à l'eau, *comme qui dirait*.

d.7) « [...] qu'au fond nous avions été reçus avec bonté et gaieté, *comme qui dirait* sans façon, comme des amis, quoi ! ! ... morbleu ! ! »
(Stendhal, *Lucien Leuwen* : t. I, 1835, p. 134-135)

d.7') ? ? au fond nous avons été reçus avec bonté et gaieté, sans façon, comme des amis, *comme qui dirait* quoi ! ! ... morbleu ! !

e) *Comme qui dirait*, Y peut être suivi de mais ce n'est pas vraiment Y, contrairement à *comme qui dirait*, et *comme qui dirait* :

— *Comme qui dirait* :

e.1) « — Oui, enfin, j'ai l'impression. Diaz et lui, enfin, ils ont échangé *comme qui dirait* des insultes. »

(Manchette Jean-Patrick, *Nada*, 1972, p. 140-141)

e.1') — Ou, enfin, j'ai l'impression. Diaz et lui, enfin, ils ont échangé *comme qui dirait* des insultes, mais ce n'étaient pas vraiment des insultes.

e.2) « Nous étions *comme qui dirait* voisins. Un beau jeune homme, à présent. »
(Marcel Aitand, *L'Ordre*, 1929, p. 35)

e.2') Nous étions *comme qui dirait* voisins, mais nous n'étions pas vraiment voisins.

e.3) « [...] je pensai devoir le blâmer, voire me moquer d'un amour comme le sien, qui n'était que jalouse sans estime, et *comme qui dirait* gourmandise sans appétit. »

(Georges Sand, *Les Matines sonneurs*, 1865, p. 368-369)

e.3') [...] je pensai devoir le blâmer, voire me moquer d'un amour comme le sien, qui n'était que jalouse sans estime, et *comme qui dirait* gourmandise sans appétit, mais ce n'était pas vraiment de la gourmandise sans appétit.

— *Comme qui dirait* :

e.4) « Le lendemain de la bataille, *comme qui dirait* aujourd'hui, les rues d'Éylau étaient encombrées de morts et de débris de maisons ; on ne pouvait pas y marcher. »

(Delécluze E.-J., *Journal* : 1824-1828, 1828, p. 415)

e.4') ? ? Le lendemain de la bataille, *comme qui dirait* aujourd'hui, mais ce n'est pas vraiment aujourd'hui...

e.6) « [...] Je viens à ta suite, et je demande au notaire, – *comme qui dirait* M. Maurice, – quinze cents francs... »
 (Gozian L., *Le Notaire de Chantilly*, 1836, p. 285-286)

e.6') ??Je viens à ta suite, et je demande au notaire, – *comme qui dirait* M. Maurice – *mais ce n'est pas vraiment M. Maurice...*

– *Comme qui dirait* :

e.7) « Car ce peché ne peut ce me semble estre qu'un peché premedité, puis que c'est *comme qui dirait* : Seigneur, bien que cela vous déplaïse je ne laisseray pas de le faire. »
 (Arnauld d'Andilly R., *Le Chemin de la perfection* [trad.], 1659, p. 619)

e.7') *Car ce peché ne peut ce me semble estre qu'un peché promedité, puis que c'est *comme qui dirait* : Seigneur, bien que cela vous déplaïse je ne laisseray pas de le faire, *mais ce n'est pas vraiment Seigneur, bien que cela vous déplaïse... / mais on ne dit pas vraiment Seigneur, bien que cela vous déplaïse...*

3.2. Propriétés de *comme qui dirait*,

f) *Comme qui dirait*, ne peut pas accompagner des événements historiques, contrairement à d'autres marqueurs comme *c'est un fait bien connu / on sait que* 11 :

f.1) *La prise de la Bastille a eu lieu en 1789, *comme qui dirait*.

f.1') *On sait que / C'est un fait bien connu que* la prise de la Bastille a eu lieu en 1789.

Dans la mesure où *comme qui dirait*, atténue ce qui l'accompagne, il ne peut pas introduire des faits présents comme étant vrais. Un énoncé comme *La prise de la Bastille a eu lieu en 1789* est présenté comme un fait admis par notre communauté linguistique, ce pourquoi le locuteur ne peut s'en distancier. Il s'agit d'un énoncé présenté comme étant ON-Vrai. Le marqueur *comme qui dirait* marquant une mise à distance par rapport à ce qu'il introduit, il est incompatible avec les énoncés de type ON-Vrai.

g) *Comme qui dirait* peut accompagner des phrases situationnelles et non des proverbes.

J.-C. Anselme (2006b) signalé déjà que le conditionnel du verbe *dire* se combine bien avec les phrases situationnelles et non avec les proverbes, dans des structures telles que *on dirait que*. D'après l'explication de J.-C. Anselme (2006b), le locuteur de *on dirait que* fait partie du ON-Locuteur. De plus, *on dirait que* renvoie à une opinion de L. *Comme qui dirait* et *on dirait que* admettent les

11 Nous appliquons certains critères provenant de l'article de J.-C. Anselme (2005).

mêmes combinaisons par rapport aux énoncés sentencieux : ils se combinent avec les phrases situationnelles et non avec les proverbes, contrairement à *comme on dit*.

g.1)

La mariée est *comme qui dirait* trop belle.
 Comme *qui dirait* que les dés sont jetés.
 Un ange passe, *comme qui dirait*.

g.2)

??Une hirondelle ne fait pas le printemps, *comme qui dirait*.
 ??L'habit ne fait pas le moine, *comme qui dirait*.
 ??Qui aime bien châtie bien, *comme qui dirait*.

g.3)

On dirait que la mariée est trop belle.
 On dirait que les dés sont jetés.
 On dirait qu'un ange passe.
 ??On dirait qu'une hirondelle ne fait pas le printemps.
 ??On dirait que L'habit ne fait pas le moine.
 ??On dirait que Qui aime bien châtie bien.

g.4)

La mariée est trop belle, *comme on dit*.
 Les dés sont jetés, *comme on dit*.
 Un ange passe, *comme on dit*.
 Une hirondelle ne fait pas le printemps, *comme on dit*.
 L'habit ne fait pas le moine, *comme on dit*.
 Qui aime bien châtie bien, *comme on dit*.

Les proverbes sont présentés comme des énoncés ON-Vrai, comme étant admis par notre communauté linguistique. Or, les énoncés introduits par *comme qui dirait*, ne sont pas des énoncés ON-Vrais. D'ailleurs le marqueur se combine très bien avec les phrases situationnelles, qui sont de nature événementielle 12, et ne peut pas introduire des phrases génériques typiques *a priori* (dont font partie les proverbes), contrairement à des marqueurs tels que *on sait que* :

- *Les voitures ont quatre roues, *comme qui dirait*.
- *Les singes mangent des bananes, *comme qui dirait*.
- *Les castors construisent des barrages, *comme qui dirait*.
- *Les églises ont un clocher, *comme qui dirait*.
- *On parle espagnol en Espagne, *comme qui dirait*.
- On sait que Les voitures ont quatre roues.
- On sait que les singes mangent des bananes.
- On sait que les castors construisent des barrages.

12 J.-C. Anselme (2006b : 92) attribue à G. Kleiber (1989) l'identification des phrases situationnelles, et précise leur statut événementiel.

On sait que les églises ont un clocher.
On sait que l'on parle espagnol en Espagne.

h) *Comme on dit* exige un certain degré de métaphore qui n'est pas nécessaire à *comme qui dirait*. C'est pourquoi nous pourrions avoir :

Il fait un froid de canard (comme on dit + comme qui dirait).
Le moteur du prototype est (comme qui dirait *comme on dit) au pont.

i) *Comme qui dirait*, fonctionnelle comme les adverbes d'énonciation : il peut accompagner des phrases situationnelles, peut être détaché en position frontale, n'admet pas les clivées et n'est pas interrogable.

Comme qui dirait, la mariée est trop belle.
La mariée est *comme qui dirait* trop belle.

Ils ont échangé *comme qui dirait* des insultes.
Comme qui dirait, ils ont échangé des insultes.

Dans l'interrogation :

Ont-ils *comme qui dirait* échangé des insultes ?

l'interrogation ne porte pas sur le marqueur mais sur *échanger des insultes*, le marqueur venant simplement atténuer *des insultes*.

Enfinement, comme les adverbes d'énonciation, *comme qui dirait*, n'admet pas les clivées :

*C'est comme qui dirait qu'ils ont échangé des insultes.
*C'est comme qui dirait que j'ai deux mains gauches.
*C'est décidément que ce n'est pas mon jour.
*C'est apparemment que le facteur est passé.

Conclusion

Le marqueur *comme qui dirait* a connu une évolution sémantique et syntaxique tendant vers une plus grande subjectivité. De forme X marqueur Y, la lecture de *comme qui dirait*₁ était compositionnelle et la structure n'était pas complètement figée – *comme se l'en disait, comme qui dirait, comme l'en dirait...* *Comme qui dirait*₂ est devenu un marqueur de reformulation paraphrasique unissant toujours deux items, X et Y. Enfinement, c'est le marqueur de mise à distance *comme qui dirait*, qui l'emporte. Cette évolution s'est accompagnée d'un changement syntaxique et sémantique au niveau polyphtonique.

Comme qui dirait, et *comme qui dirait*₂ se trouvent au milieu d'un énoncé unissant X et Y dans une structure comparative. Dans le premier cas, *comme qui*

dirait marque une comparaison hypothétique entre X et Y, le locuteur ne donnant pas son accord à l'énonciateur de Y. Dans le deuxième cas, *comme qui dirait* marque une reformulation paraphrasique entre X et Y, le locuteur donnant son accord à l'énonciateur responsable de Y. Ni *comme qui dirait*, ni *comme qui dirait*₂ ne sont déplaçables. En revanche, *comme qui dirait*, ne joue un rôle que sur Y et peut être déplacé, au point de le trouver à partir des années 1970 détaché en incise ou en position finale. Cette fois-ci la comparaison ne fait plus partie du marqueur, et le locuteur met en scène un énonciateur, enonçant Y, à qui il donne son accord en se distanciant. Cet énonciateur n'est autre que sa communauté linguistique dont il fait partie, représentée par le *qui* indéfini, paraphrasable par « si on ».

L'étude de *comme qui dirait* vient confirmer une évolution générale des marqueurs. L'étude de certains adverbes comme *apparemment* (J.-C. Ancombre *et al.* 2009; A. Rodriguez Somolinos, 2009), *justement* ou *décidément* (S. Gómez-Jordana, à paraître), *en vérité* (B. Combettes et A. Kuyuncuyan, 2007) fait apparaître une évolution similaire où les marqueurs, à partir du XIX^e siècle deviennent plus subjectifs et apparaissent détachés de l'énoncé, fonctionnant alors comme des adverbes d'énonciation.

Sous *comme qui dirait* l'évolution est d'autant plus intéressante que la locution est composée de plusieurs items. On voit ainsi que l'évolution ne se fait pas au même moment sous chacun des lexèmes. Si *comme qui dirait*, et *comme qui dirait*, maintiennent et une certaine mise à distance, de par le conditionnel du verbe *dire*, et une comparaison sous-jacente à *comme*, *comme qui dirait*, ne fait plus apparaître cette comparaison, éliminant le premier segment, et ne maintient que la mise à distance.

Il serait intéressant de comparer la locution française à ses équivalents espagnols – *como quien dice* – qui présente le verbe à l'indicatif. En effet, chacun des *comme qui dirait* français ne correspondrait pas à la même traduction espagnole. Ainsi, *comme qui dirait*, équivalait à *como si dijéramos*, *comme qui dirait*, se traduirait certainement par *es decir* et *comme qui dirait*, par *como quien dice*. La comparaison diachronique avec d'autres langues (*como quien dice*, *as one would say/ as you might say*, *si direbbe/per così dire*) permettrait de confirmer l'évolution sémantique du marqueur.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE Jean-Claude (1989) : « Théorie de l'argumentation, topoi, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, 18, 1, Montréal, Université du Québec, p. 13-54.
- (1990) : « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in Jean-Claude ANSCOMBRE et Gino ZACCARIA (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*. Milan, Edizioni Unicopli, p. 43-150.
- (1994) : « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, 102, Paris, Larousse, p. 95-107.
- (2005) : « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », in Jacques BRES, Pierre-Patrick HALLET, Sylvie MELLETT, Hennig NØLKE et Laurence ROSIER (éds.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 75-94.
- (2006a) : « Stereotypes, gnomie et polyphonie : la voix de son maître », in Laurent PERRIN (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, coll. « Recherches Linguistiques ». Université de Metz.
- (2006b) : « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatifs génériques », *Le français moderne*, 74, Paris, CILF, p. 87-100.
- ANSCOMBRE Jean-Claude et al. (2009) : « Apparences, indices et attitude du locuteur : le cas de *apparemment* », *Langue française*, 161, Paris, Larousse, p. 39-58.
- ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1996) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Larousse.
- BERENDONNER Alain (1981) : *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris, Minuit.
- BURIDANT Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, Sedes.
- COMBETTES Bernard KUYUMCUVAN Anne (2007) : « La formation des modalisateurs en français : le cas des locutions formées sur *vérité* », *Langue française*, 156, Paris, Larousse, p. 76-92.
- DENDALE Patrick et COLTIER Danièle (2004) : « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi et à mon avis* », *Langue française*, 142, Paris, Larousse, p. 41-57.
- DENDALE Patrick et TASMOWSKI Liliane (éds.) (1994) : *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques. Langue française*, 102, Paris, Larousse.
- DUCRET Oswald (1985) : « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, Publications de l'université de Genève, p. 7-36.
- FOURNIER Nathalie (1998) : *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- FUCHS Catherine (2007) : « Comme qui dirait : entre analogie énonciative et approximation », in Michel CHAROLLES et al., *Porteurs de la phrase*. Paris, Ophrys, p. 77-92.
- FUCHS Catherine et LE GOFFIC Pierre (2005) : « La polysémie de *comme* », in Olivier SOCIÉTÉ (dir.), *La polysémie*. Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, p. 267-292.
- GLEIZE Josée (2000) : « Comparaison hypothétique et récit fictionnel », *Travaux. Cercle linguistique d'Aix en Provence*, 15, Université de Provence, p. 63-74.
- GODEFROY Frédéric (1880-1902) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* [1969]. Nendeln, Kraus Reprint.

- GOMEZ-JORDANA Soma (à paraître) : « Syntaxe et sémantique de(s) *justement(s)* : *continuum* ou homonymie ? ».
- (à paraître) : « L'évolution de *justement/justement* en français et en espagnol : coïncidence, polyphonie et inversion argumentative ».
- GOUGENHEIM Georges (1974) : *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris, Picard.
- GUENTCHEVA Zlatica (1996) : *L'énonciation métralisée*. Louvain, Peeters.
- HALLET Pierre-Patrick (2002) : *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris, Ophrys.
- (2003) : « Polyphonie et modalisation », in Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS, *Thématique, numéro special*. Universidad Complutense, p. 95-108.
- HUGUET Edmond (1925-1967) : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris, Champion.
- LE GOFFIC Pierre (1994) : *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette, 1994.
- LEFÈVRE Florence (2003a) : « La proposition introduite par *comme quoi* », *Linguisticae Investigationes*, 16, 2, Amsterdam, John Benjamins, p. 259-283.
- (2003b) : « *Comme quoi* en diachronie », *Verbium*, 25, 4, Presses universitaires de Nancy, p. 455-467.
- LORIAN Alexandre (1987) : « Tout se passe comme si », *Cahiers de lexicologie*, 50, Paris, Garnier, p. 145-156.
- MARTIN Robert et WILMET Marc (1980) : *Manuel du français du Moyen Âge*, 1, 2, *Syntaxe du moyen français*. Bordeaux, Sobodil.
- MENARD Philippe (1980) : « Le subjonctif présent dans les subordinées hypothétiques en ancien français », *Travaux de linguistique et de littérature Strasbourg*, 18, 1, p. 321-332.
- MOIGNET Gérard (1973) : *Grammaire de l'ancien français*. Paris, Klincksieck.
- PARRET Herman (1994) : « "Comme si" : logique et rhétorique de la similitude », *Degrees*, 22, p. 79-80.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS Amalia (2009) : « L'évolution de *apparemment* en français : la formation d'un marqueur d'attitude énonciative », in Bernard COMBETTES, Céline GULLLOT, Sophie PREVOST, Evelyne OPPERMANN-MARSAUX et Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS (éds.), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern, Peter Lang.
- ROSSARI Corinne (1997) : *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Bern, Peter Lang.
- ROULET Eddy (1987) : « Complétude interactive et connecteurs reformulateurs », *Cahiers de linguistique française*, 8, p. 111-140.
- SPILLEBOUT Gabriel (1985) : *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*. Paris, Picard.
- STEUCKARDT Agnes (2005) : « Les marqueurs formés sur *dire* », in Agnes STEUCKARDT et Aino NIKLAS-SALMINEN, *Les marqueurs de classe*. Publications de l'Université de Provence, p. 51-65.
- TOBLER Adolf (1925-2002) : *Allfranzösisches Wörterbuch*, Adolf Toblers nachgelassene Materialien bearbeitet und hrsg. von Erhard Lommatzsch, Akademie der Wissenschaften und der Literatur (Mainz). Wiesbaden, F. Steiner.
- TRAUOGOTT Elizabeth Closs (1982) : « From propositional to textual and expressive meanings : some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », in Winfried

P. LEHMANN et Yakov MALKIEL (éds.), *Perspectives on Historical Linguistics*. Amsterdam, John Benjamins, p. 245-271.

— (1989) : « On the rise of epistemic meanings in English : an example of subjectification in semantic change », *Language*, 57, LSA, p. 33-65.

WAGNER Robert-Léon (1939) : *Les phrases hypothétiques commencées par si dans la langue française des origines à la fin du xv^e siècle*. Paris, Droz.

Sites web et CD-Roms

Corpus de la littérature médiévale en langue d'oïl (2001). Cd-Rom, Champion électronique.

Dictionnaires des xv^e et xvii^e siècles (1998). Paris, Champion électronique.

L'Atelier historique de la langue française. L'histoire des mots du haut Moyen âge au xv^e siècle (1999). Marsane, Redon.

LITTRÉ Emile (1863-1877) : *Dictionnaire de la langue française* [2004]. Versailles, Encyclopaedia Britannica France, (6 vols + 1 suppl.). (L'édition numérisée de *L'Atelier Historique* est de 1872).

Real Academia Española (2001) : *Nuevo Tesoro Lexicográfico de la Lengua Española*. Edition en DVD-Rom, Madrid, Espasa.

Base lexicale *Franext* : développée par le CNRS-ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) et l'Université de Nancy 2, <<http://zeus.atilf.fr/dm/f.htm>>

La base du Moyen Français médiéval : <<http://zeus.atilf.fr/bm.htm>>

CLAPPI : <<http://clapi.univ-lyon2.fr/>>

Irina KOKOCHKINA

PARAMÈTRES DE DESCRIPTION DES ÉTATS

This paper deals with predicates of state in French. We believe it is the first attempt at establishing the parameters of an exhaustive description of predicates of state. After a review of the literature on the subject, a number of these parameters are presented and their validity established. A majority of predicates accept adverbs of time but some point to atemporal states. In the first case, aspectual markers are possible, though this is not the case in the second. Some predicates may combine with intensifiers, others do not. Predicates may be divided into three categories, depending on the type of question they address : properties, « identifying predicates » and transitory states. Adjectives constitute the main focus of our analysis, but our criteria could be used to build a new typology of all predicates of state.

Avant d'aborder l'analyse des prédicats d'états à proprement parler, il convient de faire l'historique de la question. Les états sont étudiés depuis les années 1960. Il nous est impossible d'évoquer ici la totalité de ces études, nous nous limiterons à présenter les tendances générales.

Les études sur les états relèvent du domaine des types de procès. On ne peut pas parler de types de procès sans évoquer les recherches de Z. Vendler (1967). Sa classification de lexèmes verbaux de l'anglais a certes été souvent critiquée mais elle n'a encore jamais été remise en question. Au contraire, elle a servi dans une certaine mesure de base à une série de travaux sur les types de procès en français. C'est en cela que se justifie à nos yeux une analyse de son étude. Elle nous permettra de juger des apports de Z. Vendler à la théorie des prédicats d'état. Z. Vendler divise les lexèmes verbaux anglais en quatre groupes, à savoir : les états (*to love/aimer; to know/savoir*), les activités (*to run/courir*), les accomplissements (*to find the treasure/trouver le trésor; to win the race/gagner la course*) et enfin les accomplissements (*to run a mile/parcourir un mile; to draw a circle/dessiner un cercle*).

Z. Vendler ne se penche pas spécifiquement sur les états, il se contente de les définir par une série de traits sémantiques (chacun mis en évidence par un test formel) que nous reprenons un à un. Avant tout, Z. Vendler, les états sont « duratifs ».